

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 45.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Affaires du Nord-Ouest, par A. Gélinas.—Ça et là, par L.-O. Dion.—La confédération dans trente ans, par A. G.—Catastrophe en mer.—Mezzagamba, par Camille Delmas.—Louis Blanc.—Le château de Chambord.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—M. le R. P. Hyacinthe.—M. Gambetta.—Choses et autres.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Sauvages regardant passer un convoi de chemin de fer : Une vue à Lévis; Québec : Départ de Son Altesse Royale la princesse Louise; Banquet en l'honneur de Sir John A. Macdonald; Présents faits à Son Altesse Royale la princesse Louise; Le jeu du village Saint-Jean-Baptiste.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

AFFAIRES DU NORD-OUEST

Le ministère de Manitoba doit subir prochainement un remaniement. L'un des cinq ministres anglais qui forment le cabinet se retirerait pour faire place à un Canadien-français, qui serait, dit-on, M. le sénateur Girard.

Si cette rumeur est fondée, elle indique une réconciliation, ou du moins un rapprochement, entre l'élément anglais et l'élément français. On ne peut supposer, en effet, que M. Girard fasse une telle démarche sans avoir l'aveu du groupe français de la Chambre, et sans être appuyé par ceux qu'il sera sensé représenter dans le gouvernement. Cela étant, il faut croire que M. Royal, le chef reconnu du parti français, prête la main à cette combinaison et l'appuie de son autorité, c'est-à-dire qu'il abandonne par là même son poste de leader pour le céder à un autre. Car, des droits aussi légitimes et aussi hauts que ceux de M. Royal, ne sauraient être méconnus, et, s'il quitte le premier rôle, ce doit être parce qu'il consent à s'éclipser et juge à propos de se tenir à l'écart. C'est à peu près la seule manière d'expliquer ce qui se passe, jugeant des événements comme nous le faisons, à distance.

De prime abord, toutefois, cet arrangement paraît quelque peu étrange. La première pensée qui se présente est celle d'une concession de la part du parti français. Il n'y a guère qu'une cause qui puisse motiver l'effacement volontaire de M. Royal, c'est qu'il se croirait inacceptable, personnellement, pour les ministres, ses ex-colègues. Dans ce cas, il faudrait de graves raisons pour justifier le parti français de consentir à se décapiter ainsi et à sacrifier son chef aux exigences des gouvernants du jour. Cette conduite semblerait comporter, pour les spectateurs éloignés du moins, un aveu de défaite, une sorte de capitulation, motivée par le besoin pressant d'une part de pouvoir.

Nous croyons qu'il vaut mieux ne rien juger, néanmoins. Nous sommes en lieu de savoir qu'il est facile de se tromper pour ceux qui veulent apprécier de loin les événements de Manitoba. Nos compatriotes du Nord-Ouest savent ce qu'ils font, ils sont à la hauteur de la position difficile qui leur est faite, et, si nous ne comprenons pas toujours leurs mouvements, c'est que nous ne voyons pas toujours le dessous des cartes. Enfin de compte, ils sont assez diplomates (ils l'ont prouvé) pour faire face aux situations les plus compliquées. Ainsi, par exemple, en supposant, ce qui est fort possible, que M. Royal ne se retire du premier poste que temporairement, et que le rôle de M. Girard, dont la personnalité provoque moins d'hostilité haineuse parce qu'il n'a pas été mêlé activement aux dernières luttes, doit se borner à présider à une courte phase d'apaisement et de rapprochement nécessaire pour préparer le retour de M. Royal aux affaires : —ce ne serait pas la première fois que l'un et l'autre auraient manœuvré de cette façon. La même opération, exactement semblable, s'est faite il y a six ans, lors de la chute du cabinet Clarke-Royal, qui fut suivie par le règne passager du ministère Girard, destiné à servir de transition entre le dernier gouvernement et une nouvelle administration dont M. Royal devait faire partie.

Les temps sont bien changés, cependant. On est loin de 1873, et il est interdit aux Français de Manitoba de songer, comme alors, à tenir la direction des affaires. M. Girard, au lieu d'être le chef du gouvernement, va en être le dernier membre. Il ne peut plus y avoir de premier-ministre français à Manitoba. C'est la seule cause qui ait empêché M. Royal de l'être, bien qu'il soit, de tous les hommes politiques de l'endroit, le plus digne du commandement. La base nécessaire lui manquait. Il ne représente plus qu'une faible minorité dans la province. L'élément français, qui formait la moitié de la population il y a six ans, n'en forme plus qu'un quart ou un cinquième. M. Royal et ses compagnons n'ont réussi à déguiser leur infériorité numérique, pendant ces dernières années, que par l'ascendant de leur supériorité personnelle. Ils suppléaient à la quantité par la qualité. Mais cela ne pouvait durer toujours, et ils ont fini par être débordés. Ils sont réduits, présentement, à ne compter que sur cinq ou six sièges dans une Chambre de vingt-quatre membres, ce qui leur donne strictement droit à un portefeuille sur cinq. Quelque modeste que soit leur condition, il est impossible d'y rien faire, que pour tirer le meilleur parti possible des faibles ressources qui restent. Fort heureusement, qu'avant de reculer ainsi à l'arrière plan, nos compatriotes ont pu garantir les positions les plus importantes. Leurs droits essentiels comme catholiques et français, sont à l'abri des incertitudes de l'avenir, et, en voulant les attaquer à la dernière session, la majorité anglaise s'est heurtée contre un obstacle solide, la constitution; elle en sera quitte pour avoir manifesté ses dispositions guerrières, qui promettent.

L'émigration, qui afflue d'Ontario, d'Angleterre et des États-Unis, vers l'ouest, achèvera bientôt de noyer le groupe français, pourtant si compacte et si habilement affirmé par le grand citoyen, apôtre et homme d'Etat à la fois, qui en est l'âme comme il est le vrai fondateur de cette province. Les Canadiens-français de Québec et des États-Unis n'ont pas assez secondé la noble et grande entreprise de Mgr Taché. Pour un émigrant qu'ils envoient à la rescousse des Français du Nord-Ouest, les Anglais en envoient dix. Et cette province, qui aurait pu être française, qui devait être une province sœur de Québec, est fatalement devenue une province anglaise. C'est en cette qualité qu'elle va diriger le brillant essor du Nord-Ouest, dont la population, d'après les meilleurs pronostiqueurs, avant longtemps dépassera la nôtre, comme elle dépasse déjà celle des Canadiens et Métis français.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

Mardi, le 26 du mois dernier, on a célébré à Chambly le 66ème anniversaire de la bataille de Châteauguay. Des discours patriotiques furent prononcés par M. J.-O. Dion et Messire A. Thibault. M. Dion fit connaître le résultat de ses démarches en faveur de l'érection du monument Salaberry.

On a remarqué que le ministre des co-

lonies, dans sa réponse au mémoire de sir John, dit toujours : M. Langevin, M. Letellier, M. Joly; il n'y a qu'à sir John qu'il donne son titre. Tous les titres décernés par les colonies à leurs hommes publics ne sont pas reconnus en Angleterre. Ce que c'est que d'être colonie!

Paul de Cassagnac annonce que de même qu'il a voté le retour des Chambres à Paris, ainsi il votera l'amnistie complète en faveur de tous les communards. Il dit que c'est le moyen le plus sûr d'en finir bientôt avec la république. On croit cependant qu'elle ne sera pas votée, les gens les plus sages du parti républicain faisant tout ce qu'il peuvent pour enterrer la question.

Nous avons reçu une brochure intéressante contenant le compte-rendu de la célébration du 25e anniversaire de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa. Tous les discours prononcés dans cette circonstance y sont publiés. Nous engageons le public à se procurer cette brochure qui est en vente chez les libraires. Tous les amis des lettres devront l'avoir dans leurs bibliothèques.

Pendant que les partis s'agitent et se dévorent plus que jamais, des centaines de pauvres ouvriers, ne sachant comment vivre l'hiver prochain, attendent qu'on leur donne les moyens d'aller s'établir sur les terres nouvelles! Est-il vrai que rien ne sera fait encore, cette année, pour ces pauvres gens? Est-il vrai qu'on va les laisser souffrir du froid et de la faim, pendant qu'avec quelques milliers de piastres on pourrait les employer durant l'hiver à défricher?

Le *Standard*, l'un des principaux organes du parti conservateur en Angleterre, discute longuement la question Letellier, et soutient l'opinion si énergiquement soutenue par M. Tremblay de la *Patrie*, que c'est le gouverneur en conseil qui nomme les lieutenants-gouverneurs, mais que c'est le gouverneur-général personnellement qui peut les destituer. Il approuve cependant le marquis de Lorne de s'être soumis à l'avis de ses ministres après avoir fait tout en son pouvoir pour les engager à ne pas destituer l'hon. M. Letellier.

L'élection de Humbert, ex-rédacteur du Père Duchêne, comme membre du conseil municipal de Paris, et les attaques insensées et infâmes des journaux radicaux contre tous les principes d'autorité, de morale et de religion effraient, avec raison, les républicains qui ont du bon sens. Aussi, le gouvernement a sévi contre Humbert, qui a voulu justifier publiquement les crimes de la Commune, et l'a fait condamner à la prison et à l'amende. Cet acte de répression nécessaire n'a fait que rendre Humbert plus populaire aux yeux de tous les fous furieux qui sont en train de tuer la république en France.

L'alliance de l'Autriche avec la Prusse fait sensation en Europe et provoque des débats violents. On ne se gêne pas, en France surtout, de trouver étrange que